



**PREFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**FRANCE
NATION
VERTE ➤**

Défis Climat 2030
L'État s'engage
en Auvergne-Rhône-Alpes



DOSSIER DE PRESSE : TRAME DES CONTENUS

Auvergne-Rhône-Alpes, le climat change, nos territoires s'adaptent.

**Conférence des parties du
19 décembre 2025 relative à
la présentation des travaux sur
l'adaptation au changement climatique**





SOMMAIRE

2/ DES PRIORITÉS D'ADAPTATION SPÉCIFIQUES À NOTRE RÉGION	P. 7
3/ LES TERRITOIRES SONT DÉJÀ À L'ACTION ET AGISSENT CONCRÈTEMENT POUR S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	P. 9
4/ LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : GÉRER L'INÉVITABLE CERTES MAIS AUSSI ÉVITER L'INGÉRABLE !	P. 12
5/ LA COP RÉGIONALE ANNUELLE : UN TEMPS POUR PARTAGER, S'INSPIRER ET MOBILISER !	P. 14

1/ ADAPTATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UNE URGENCÉ A AGIR !

Une région déjà très exposée au changement climatique

Avec une hausse de la température moyenne de +2,1°C depuis les années 60, Auvergne-Rhône-Alpes affiche déjà une hausse supérieure de 0,2°C par rapport à la moyenne nationale (+1,9°C). Le territoire régional se réchauffe en tout point, en particulier depuis le milieu des années 80. Cette augmentation est plus marquée au printemps et en été : +2.8°C en moyenne au printemps et +3.5°C en moyenne en été sur la région.

Au-delà de la simple hausse des températures, les conséquences du changement climatique sont déjà sensibles en Auvergne-Rhône-Alpes : il y a 17 journées chaudes (température maximale supérieure à 25°C) supplémentaires par an par rapport aux années soixante, la hauteur de neige à moyenne altitude (inférieures à 1700 m) a baissé d'un tiers, les saisons d'hiver ont perdu environ 5 jours.

**« Dans notre région,
ce que nous appelons
aujourd'hui une année
record deviendra une
année normale en
2050. »**

Les impacts sont également économiques : au niveau national, les fortes chaleurs ont coûté plus de 5 Mds d'euros par an entre 2015 et 2025 et les coûts liés à l'inaction pourraient représenter 10 % du PIB d'ici 2100.

Notre région est également particulièrement sensible aux effets du changement climatique. Ceci pour deux raisons : la première est liée à ses caractéristiques géographiques, avec 67% du territoire régional situé en zone de montagne, la seconde liée à son économie basée sur l'exploitation des ressources naturelles et paysagères qu'il s'agisse d'agriculture, de tourisme, de sports de plein air, ...

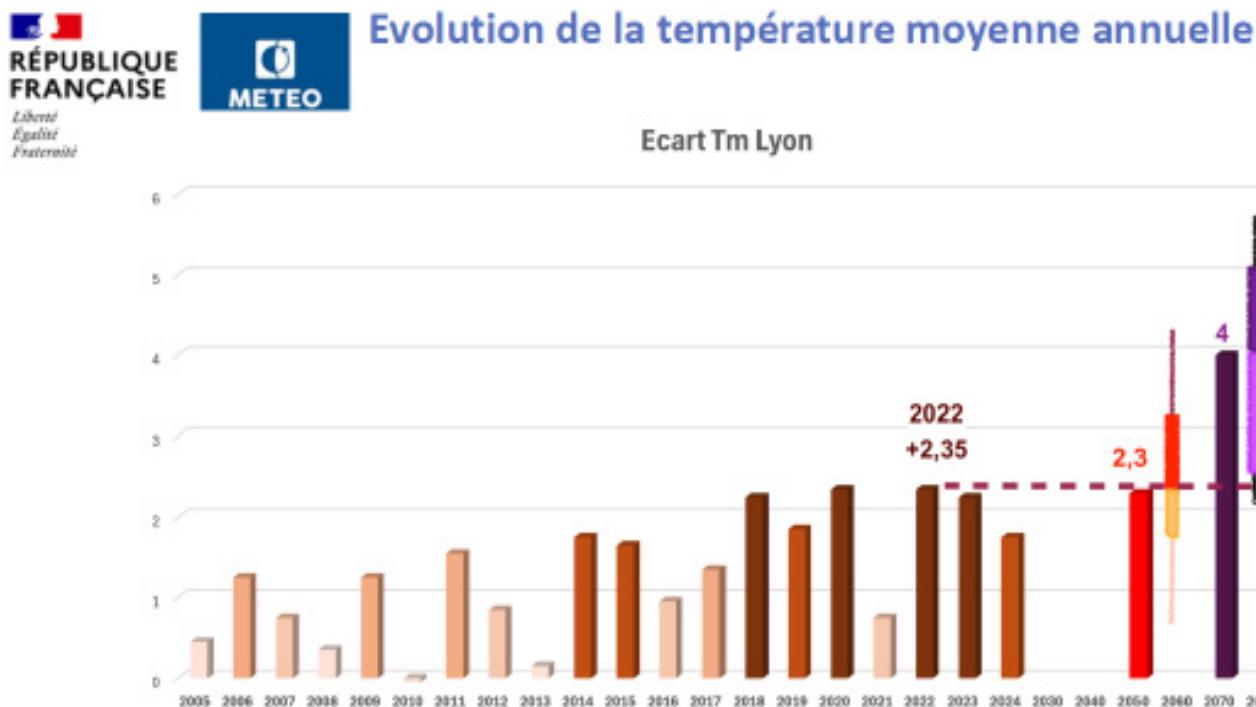


Inondation du Gier à Givors – 17/11/24 - ©Lyon Drône Service

Une région qui continue à se réchauffer plus vite que le reste de la métropole

La prospective climatique se mesure selon une trajectoire de référence – la TRACC – établie sur la base des politiques mondiales d'atténuation actuellement en place et sur les engagements complémentaires des États tels qu'exprimés lors des Accords de Paris en 2015. Pour Auvergne-Rhône-Alpes, la trajectoire de référence montre un

réchauffement encore plus haut qu'en France entière : la prospective montre que la région pourrait atteindre + 4,3° d'ici 2100, avec des conséquences très significatives sur chacun des 12 départements. Selon la trajectoire de référence de l'adaptation au changement climatique :

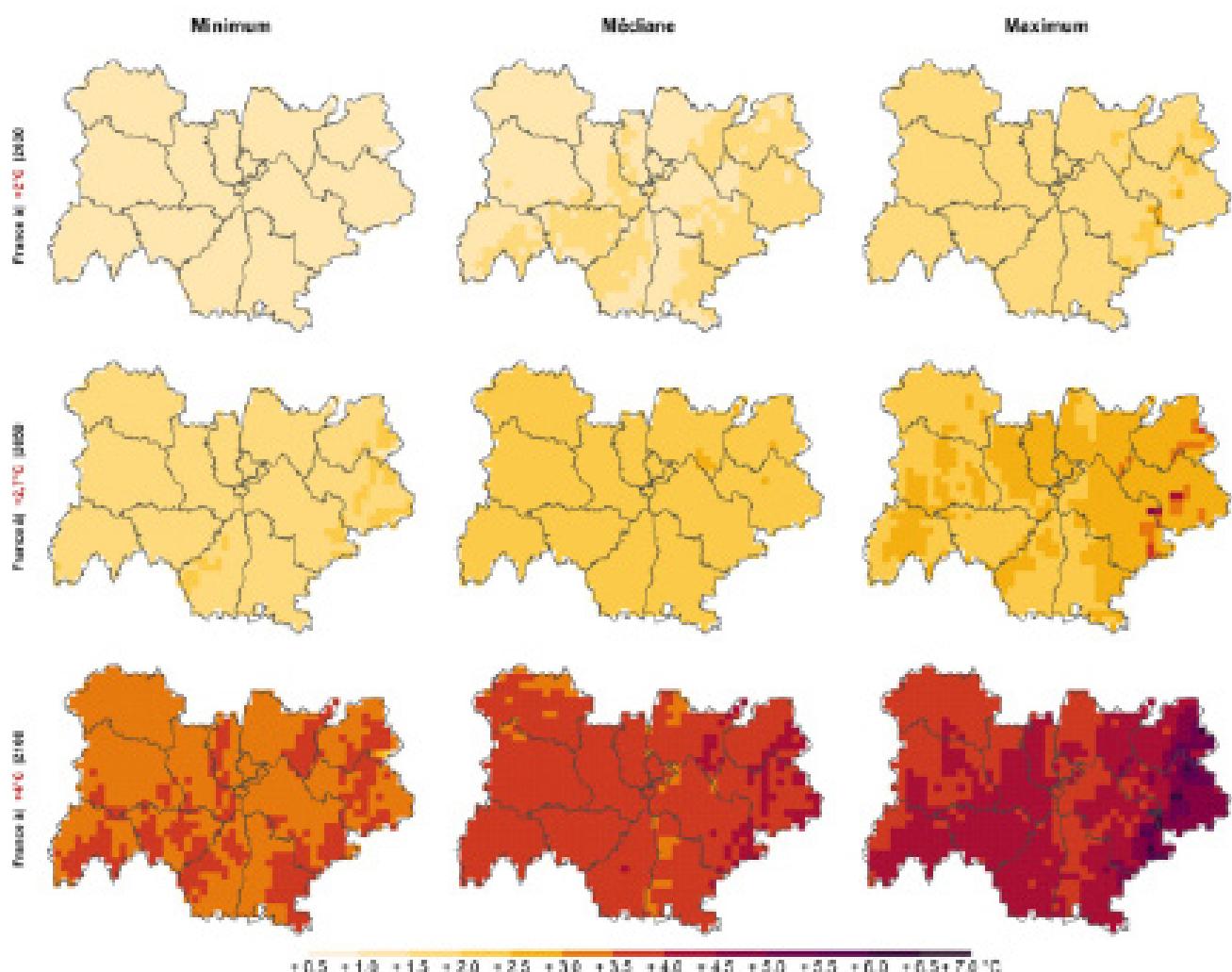


Ecart observé à la référence 1976-2005 sur Lyon, puis évolution prévue aux horizons TRACC à partir des données d'un modèle médian. Les boîtes représentent l'écart entre le décile 1 et 9 et les traits les valeurs min et max.

- **Les vagues de chaleur pourraient quintupler d'ici 2050** avec des canicules non seulement plus fréquentes mais aussi plus longues, plus intenses et pouvant s'étendre de juin à septembre. **Encore plus délétères sur le plan de la santé, les nuits très chaudes (dites nuits tropicales) vont quadrupler par rapport à aujourd'hui :** en Drôme-Ardèche, on s'approcherait à l'horizon 2050 de 2 mois de nuits tropicales en année normale.
- Alors que la région connaît déjà 3 à 3 mois et demi de sécheresse par an en moyenne, à l'horizon 2050 la prospective montre un renforcement du phénomène : on devrait connaître plutôt **4 à 4 mois et demi de sécheresse par an voire 5 à 6 mois en scénario pessimiste, notamment dans le Nord Ouest de la région (Allier).**
- On s'attend également à **perdre un mois d'enneigement en moyenne montagne** par rapport à aujourd'hui ainsi qu'une vingtaine de cm de hauteur de neige.
- Enfin, si le cumul des précipitations ne devrait pas trop changer, l'intensité des pluies pourrait augmenter sensiblement, accroissant ainsi les risques d'inondations par ruissellement et les risques d'éboulement.

Une poursuite du réchauffement quel que soit le scénario

Évolution de l'écart à la moyenne des températures moyennes annuelles (en °C) par rapport à la période de référence (1976 - 2005) pour les projections climatiques aux horizons 2030, 2050 et 2100.



L'adaptation au changement climatique n'est plus une option : c'est désormais une condition pour continuer à vivre et travailler dans notre région.

Les impacts des changements à venir sont ainsi potentiellement majeurs et concernent notre santé, nos activités, notre économie et plus globalement l'habitabilité et l'attractivité de nos territoires...

Une stratégie d'adaptation régionale cohérente avec le 3^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3)

Inondations, pénuries d'eau, sécheresse des sols, canicules, feux de forêts, retrait-gonflement des argiles, ..., le changement climatique impacte déjà notre quotidien, notre environnement et nos manières de vivre.

Le 3^e PNACC adopté le 10 mars 2025 a pour objectif de mieux protéger notre société des manifestations déjà réelles du changement climatique et également de se préparer aux évolutions climatiques futures. Ce plan stratégique porte ainsi une vision à moyen et long termes visant à transformer nos modes de vie, notre économie, nos infrastructures et nos décisions politiques en intégrant le climat futur dans l'ensemble de la planification écologique.

2/ DES PRIORITÉS D'ADAPTATION SPÉCIFIQUES A NOTRE RÉGION



L'ensemble de ces constats impose d'agir sans attendre.

Des actions concrètes et opérationnelles doivent être proposées : elles conditionnent la capacité de notre région à rester attractive, vivable et prospère dans les décennies à venir. La mobilisation de tous est essentielle : État, collectivités, entreprises, associations, chercheurs, citoyens.

Auvergne-Rhône-Alpes dispose de nombreux atouts pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique. Avec ses filières agricoles et industrielles, ses laboratoires d'innovation, son patrimoine naturel exceptionnel et sa tradition de coopération entre acteurs, notre territoire est déjà un laboratoire de solutions en matière d'adaptation.

Partout, dans les 12 départements de la région, des acteurs publics et privés innovent, agissent et démultiplient des solutions concrètes et pragmatiques.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les parties prenantes ont choisi de décliner une cinquantaine de priorités régionales et une centaine de priorités à l'échelle des départements** dans le cadre des travaux de conférences des parties organisées tout au long de l'année 2025.

Déployer des stratégies de sobriété, de diversification et de résilience, développer des infrastructures adaptées, préserver la biodiversité, l'eau et les sols, soutenir la recherche et la formation : tels sont les piliers de la feuille de route régionale en matière d'adaptation.



3/ LES TERRITOIRES SONT DÉJÀ À L'ACTION ET AGISSENT CONCRÈTEMENT POUR S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Nos territoires le prouvent : l'adaptation n'est pas un concept, c'est déjà du concret sur le terrain. »

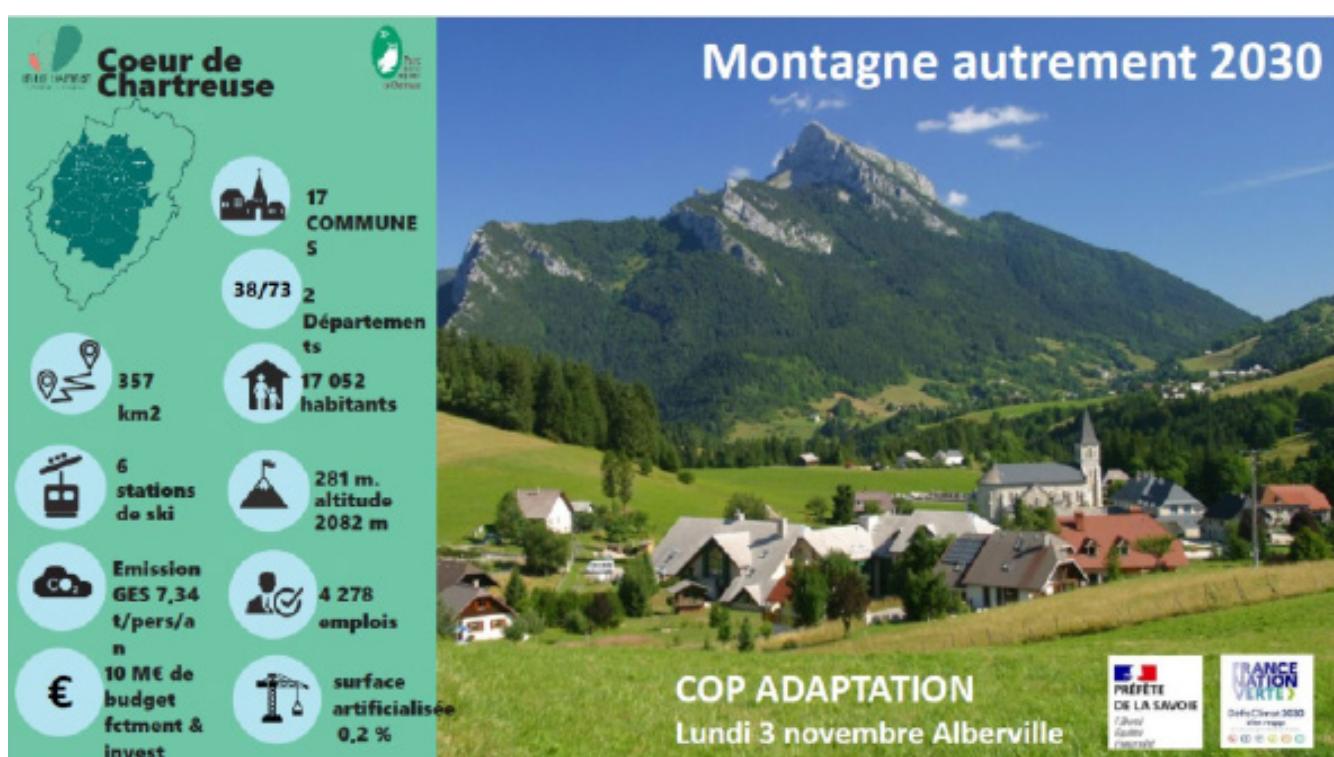
Cœur de Chartreuse : quand les territoires de montagne s'adaptent en coconstruisant de nouvelles trajectoires

Face à la baisse constante de l'enneigement dans les territoires de moyenne montagne, faut-il résister ou s'adapter ?

La communauté de communes Cœur de Chartreuse a décidé de repenser son

De nombreux projets portés par les collectivités, les entreprises, les associations et les partenaires engagés en faveur de la transition écologique se déploient dans les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les premiers résultats en matière d'adaptation au changement climatique sont déjà là.

modèle économique et touristique en mobilisant les acteurs locaux et les habitants.



À Saint-Pierre-de-Chartreuse, dans l'Isère, habitants, acteurs locaux et élus ont décidé de préparer l'avenir de leur station en sortant du « tout ski ». Car, celle qui fut l'une des toutes premières stations de sports d'hiver du Dauphiné est aujourd'hui confrontée à une baisse sensible de l'enneigement. La commune souhaite aussi prendre en compte l'évolution de la demande touristique : les vacanciers privilégient de plus en plus les activités bien-être, nature et culture, y compris en hiver (1 sur 4 ne skie pas).

Symbolique de cette diversification, une station de trail (course à pied dans la nature) s'est ouverte en 2011. Cette discipline en plein essor présente l'avantage de se pratiquer toute l'année.

Autre action concrète, la Chartreuse Bike Park, née d'une collaboration avec le parc naturel régional de Chartreuse, offre des aménagements pour la pratique du VTT ou de la trottinette de montagne.

Ces activités viennent compléter l'offre estivale, sachant que la station n'oublie pas le ski, principale ressource économique, et développe son offre sur la partie haute du domaine. Saint-Pierre-de-Chartreuse, signataire de la charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne, fait le choix d'un nouveau modèle économique, avec une offre touristique adaptée aux évolutions climatiques et aux attentes des vacanciers.

Protéger la ressource en eau et lutter contre les inondations en milieu rural : l'hydrologie régénérative au service de l'adaptation au changement climatique :

La commune de Colomieu, dans l'Ain, a mené ces dernières années une importante réflexion sur les problématiques eau-climat avec le constat d'une volonté des habitants de faire évoluer la gestion de la ressource en eau localement.



Le paysage de la plaine de Bondar, situé au nord du centre-ville, a connu à la suite du remembrement survenu dans les années 60 la disparition du bocage préexistant, entraînant celle de la faune aquatique (truites, écrevisses, batraciens...) associée au ruisseau de l'Agnin et de la population aviaire (martins-pêcheurs et sincles-plongeurs notamment). Les terres agricoles de la plaine étaient autrefois imbibées par le cours sinueux et moins profond de la rivière Agnin, avec une bonne alimentation de la nappe phréatique, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Etant également sujette aux risques d'inondation et d'assèchement des sols avec un cœur de ville minéralisé et traversé par l'Agnin, la commune souhaite répondre aux problématiques locales de

ruissellement, d'imperméabilisation, de déficit d'infiltration et de surchauffe du territoire dans un contexte de changement climatique.

La commune de Colomieu est accompagnée par des associations et bureaux d'études pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature basées sur les principes de l'hydrologie régénérative. Ce projet, lauréat de l'AMI Eau et Climat de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, cherche à améliorer le cycle naturel de l'eau (l'infiltration dans les milieux naturels en particulier) à l'échelle locale sur trois secteurs : la plaine de Bondar (bassin colomiard de l'Agnin), les anciennes zones humides du centre du village et la zone d'interface entre les parcelles agricoles à l'est du village et la colline de Bagne.

Quand les entreprises s'adaptent en Auvergne-Rhône-Alpes : Face aux bouleversements climatiques qui redessinent déjà nos territoires, Michelin choisit l'action, la lucidité et la responsabilité

POLITIQUE D'ADAPTATION AUX RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES



La politique d'adaptation aux risques climatiques physiques du Groupe s'inscrit dans la Politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Elle traduit les meilleurs efforts que le Groupe pourra consentir en la matière.

Pour Michelin, l'adaptation au changement climatique est une nécessité absolue. À l'heure où les impacts du réchauffement se font déjà sentir dans les plus de 170 pays où le Groupe est implanté, il est impératif de protéger les femmes et les hommes, les infrastructures, les ressources et les écosystèmes qui soutiennent les activités économiques et sociales.

La stratégie d'adaptation de Michelin s'inscrit dans une vision équilibrée, où les dimensions humaines, économiques et environnementales sont indissociables. L'objectif est ambitieux : réduire les risques climatiques physiques à des niveaux tolérables, non seulement aujourd'hui, mais aussi à l'horizon 2030 et 2050, face à un climat de plus en plus extrême et imprévisible.

Pour y parvenir, Michelin agit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur :

- évaluation rigoureuse des risques climatiques avant chaque nouveau projet, afin d'anticiper les vulnérabilités ;
- renforcement de la résilience des sites, des approvisionnements et des infrastructures, pour garantir la continuité des activités ;
- protection des territoires et des communautés, en collaboration avec les acteurs locaux, les fournisseurs, les transporteurs et les partenaires ;

• anticipation des transformations liées au climat, pour éviter les mal-adaptations et construire un modèle durable.

Chaque action est pensée pour être efficace et pérenne. En agissant ainsi, Michelin contribue à bâtir une industrie plus résiliente, capable de résister aux chocs climatiques et d'accompagner la transition vers une économie bas-carbone.

4/ LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : GÉRER L'INÉVITABLE CERTES MAIS AUSSI ÉVITER L'INGÉRABLE !

Une approche globale sur l'adaptation, l'atténuation et la préservation.

« Atténuer et s'adapter sont indissociables : c'est en combinant les deux que nous protégerons durablement nos populations et nos territoires. »

Les volets atténuation, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et celui de l'adaptation sont articulés et indissociables.

En effet, il faut absolument continuer les efforts de réduction des émissions de gaz

à effet de serre, car agir sur les causes du réchauffement permet aussi de le limiter et donc de réduire les risques à venir pour les populations et les écosystèmes.

Plus tôt on agira en combinant atténuation et adaptation, mieux on protégera les populations et les écosystèmes des risques actuels et futurs. Ces deux piliers sont étroitement liés et certaines actions peuvent contribuer à la fois à l'adaptation et à l'atténuation : on parle d'actions à co-bénéfices.

Par exemple, planter des arbres en ville permet de se protéger de la chaleur durant les canicules (adaptation), tout en captant du CO₂ atmosphérique grâce à la photosynthèse et en stockant une partie de ce carbone capté dans le bois et la matière organique du sol (atténuation).

Feuille de route régionale sur l'atténuation et la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles : des résultats concrets et déjà mesurables.

Concernant la feuille de route régionale sur l'atténuation et la préservation : la majorité des filières ont vu leurs émissions de CO₂ poursuivre leur diminution ces derniers mois. Des projets voient le jour dans tous les territoires : désimperméabilisation des cours d'école, nouvelles zones de protection de la biodiversité, décarbonation à grande vitesse des principaux industriels émetteurs de CO₂, électrification des parcs automobiles, déploiement

rénovation du parc tertiaire public, ... Ces projets sont rendus possibles par une mobilisation de tous les acteurs, publics et privés et grâce à des moyens financiers importants.

Ainsi, en 2024, l'État a financé plus de 2 milliards d'euros de projets en faveur des transitions en Auvergne-Rhône-Alpes.

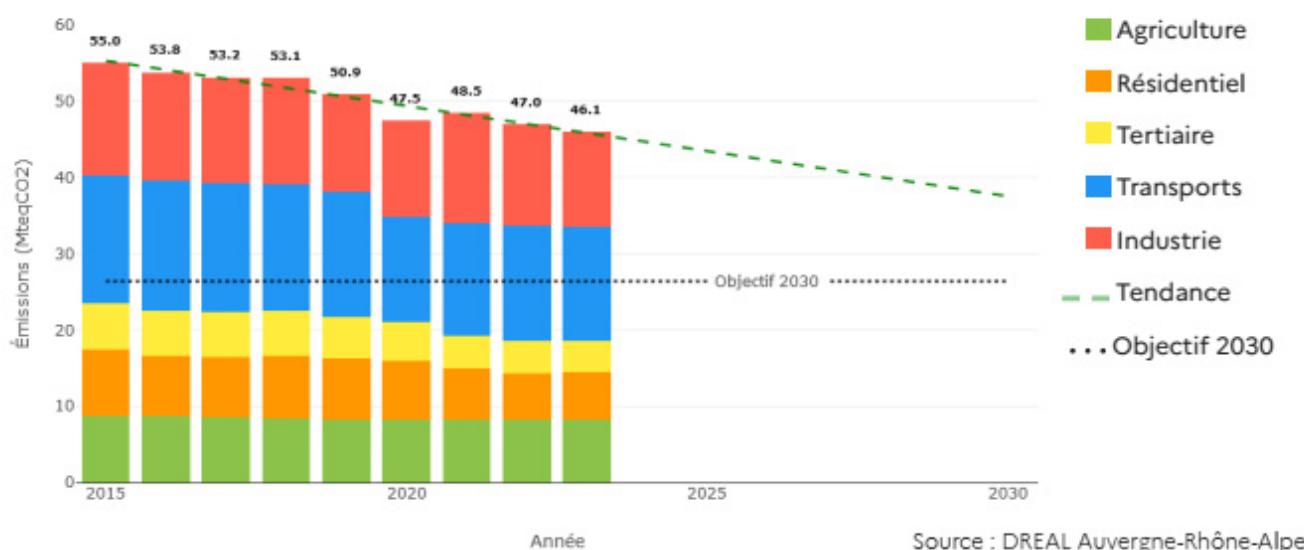
Les efforts déjà réalisés en matière d'atténuation et de préservation des ressources doivent maintenant continuer à s'amplifier, en élargissant la coalition des parties prenantes et en multipliant les actions concrètes sur le terrain.

Afin d'assurer le suivi et le pilotage des actions, un outil de data-visualisation des indicateurs de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes a été mis en ligne. Il permet de suivre l'avancement des 26 défis prioritaires régionaux au regard des cibles fixées d'ici le 1^{er} janvier 2030.

« Face au changement climatique, l'inaction coûtera toujours plus cher que l'action. »

de nouveaux projets d'énergies renouvelables dans tous les départements,

Émissions de gaz à effet de serre en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Pour en savoir plus sur les indicateurs de la COP :



5/ LA COP RÉGIONALE ANNUELLE : UN TEMPS POUR PARTAGER, S'INSPIRER ET MOBILISER !

Rappel des objectifs de la COP de restitution :

1. Présenter l'avancement de la feuille de route régionale (26 défis + indicateurs).
2. Partager les premiers résultats des travaux de la COP Adaptation 2025.
3. Inspirer à partir de retours d'expériences de collectivités, d'entreprises et de parties prenantes de la COP.
4. Engager les parties prenantes sur les prochaines étapes.

Programme de la matinée du 19 décembre 2025 :

Discours introductif de Mathieu Lefèvre, Ministre Délégué à la transition écologique auprès de la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature (sous réserve).

1/ Volet Atténuation et Préservation



Fabienne BUCCIO

- Point d'étape sur la COP Atténuation et Préservation : 1 an après, où en est-on ?
- 3 témoignages d'acteurs engagés : ils l'ont fait !
- Zoom sur les enjeux en matière d'emplois, de formations et de compétences.

2/ Volet adaptation



François GEMENNE

- Synthèse des travaux de la COP adaptation 2025 par la préfète de région Fabienne BUCCIO.
- Intervention de François Gemenne, grand témoin de la COP, chercheur et rapporteur du GIEC.
- Table ronde des acteurs engagés en faveur de l'adaptation au changement climatique.

3/ L'accompagnement des acteurs



Augustin AUGIER

- Intervention d'Augustin AUGIER, secrétaire général à la planification écologique auprès du premier ministre



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Défis Climat 2030
L'État s'engage
en Auvergne-Rhône-Alpes



Contact presse :

Fabien DESPINASSE
Tél : 07 86 85 61 42
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr